

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE



**=> L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ MET EN DEMEURE LA COMMUNE D'ÉTRÉCHY SOUS L'IMPULSION DES ELUS FN ÉTRÉCHY BLEU MARINE.  
=> CES DERNIERS DEMANDENT LA DEMISSION DE MADAME BORDE, ADJOINTE AU MAIRE EN CHARGE DES AFFAIRES SOCIALES ET PRESIDENTE DU CCAS!**

La commune d'Etréchy dispose sur son territoire d'un bien immobilier situé au 10 boulevard des Lavandières.

Ce bien, au-dessus de l'école du même nom est composé d'appartements dont l'un a été attribué à titre gracieux à une famille composée d'un couple et de deux enfants scolarisés dont l'un encore mineur.

Cette famille, qui dispose de ressources professionnelles lui permettant de payer un loyer modéré, a bénéficié de ce logement de type F1 en juin 2012 en attendant que la commune d'Etréchy lui attribue via son CCAS un logement social.

Aucun logement sur la commune ne leur ayant été proposé, le prêt de ce logement a été prolongé par la mairie jusqu'au 30 août 2012, date où il leur a été signifié un commandement de quitter les lieux.

**Depuis ce jour, cette famille vit dans ce logement composé d'une pièce unique de 12m<sup>2</sup>, sans coin-cuisine, sans salle d'eau et avec uniquement un point d'eau et un WC.**

**De plus, ce logement qui est incompatible avec une occupation familiale est totalement insalubre !**

Les huisseries datent des années 50 et ne sont plus étanches et l'humidité est omniprésente comme l'attestent les traces sur les murs.

Ces conditions d'hébergement ont des conséquences lourdes sur la santé des habitants notamment sur celle de leur fils qui est fréquemment hospitalisé pour des problèmes respiratoires.

En mai dernier, sur la base d'une décision de justice suite à une plainte de la mairie, cette famille a reçu un commandement d'huissier les mettant en demeure de quitter les lieux sans solution de relogement et ceci malgré des dépôts réguliers de demande de logement au CCAS.

Les élus FN du groupe Etréchy Bleu Marine, par l'intermédiaire de François HELIE, Philippe ECHEVIN et Sandrine PALVADEAU, ont alerté à plusieurs reprises ainsi que lors de conseils municipaux, Mme DAILLY, maire d'Etréchy ainsi que Mme BORDE, adjointe au maire pour les affaires sociales et présidente du CCAS. A chaque fois la mairie répondait que « ce problème était d'ordre privé et qu'il ne devait pas subir de récupération politique »

Mandatés par cette famille, les élus FN d'Etréchy Bleu Marine ont saisi la préfecture de l'Essonne ainsi que l'Agence Régionale de Santé (ARS) en se basant sur l'insalubrité du logement ainsi que sur sa suroccupation, comme les prévoient les articles L1331-22 et L1331-23 du code de la santé publique.

Le 7 juillet dernier, l'ARS s'est donc rendue sur place et les conclusions de son rapport sont sans appel. **La commune a 2 mois pour reloger ou attribuer un logement aux occupants et un**

**signalement a été envoyé à madame le Préfet de l'Essonne** ( rapport de l'ARS en pièce-jointe)

Les élus FN d'Étréchy saluent cette décision de bon sens mais ne peuvent que condamner le laxisme municipal dans la gestion de ce dossier !

Les élus d'Étréchy Bleu Marine dénoncent cette volonté municipale de laisser cette famille dans de telles conditions sanitaires et sociales alors que, selon les services sociaux départementaux, elle était prioritaire dans l'attribution d'un logement social depuis 2009 conformément à la loi DALLO!

Les élus FN d'Étréchy Bleu Marine demandent à Madame le maire de s'expliquer publiquement sur ce dossier d'autant plus que le corps médical avait alerté ses services sur la situation de cette famille ainsi que des conséquences sanitaires.

Devant ces manquements volontaires et avérés qui ont eu des conséquences dramatiques sur la santé des occupants depuis 2012, les élus d'Étréchy Bleu Marine demandent la démission de Madame BORDE, adjointe au maire en charge des affaires sociales et présidente du CCAS qui était déjà en poste en 2012 et qui a laissé perdurer cette situation en toute connaissance de cause.

Les élus d'Étréchy Bleu Marine continueront à défendre cette famille qui a subi un trop lourd préjudice moral afin que son honneur, mis à mal par une municipalité aveugle à la détresse de certains de ses administrés, soit rétabli !

Les élus du groupe Front National « Etréche Bleu Marine »  
François HELIE, Philippe ECHEVIN, Sandrine PALVADEAU.